



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

LOI MOBILITE : ARME DE DESTRUCTION DU STATUT

La loi de mobilité des fonctionnaires sera soumise au débat, à la discussion et au vote de l'assemblée les 2,3 et 6 juillet prochain.

Cette loi que Force Ouvrière combat depuis des mois est une attaque sans précédent contre le statut général.

C'est la fin de la garantie de l'emploi pour les fonctionnaires.

L'article 7 de ce projet de loi remet en cause cette garantie à travers la réorientation professionnelle.

Il permet à l'administration de licencier les fonctionnaires victimes de restructurations de services et qui auront leur poste supprimé. Dès lors qu'ils auront refusé 3 postes les fonctionnaires seront placés en disponibilité d'office (donc sans traitement) ou suivant leur âge mis à la retraite.

L'article 8 autorise le cumul d'emplois en temps incomplet entre les trois versants de la fonction publique. Un véritable écartèlement professionnel pour le fonctionnaire. C'est soumettre les agents publics à un système d'emplois précaires.

L'article 10 permet de faire appel à des intérimaires en lieu et place de fonctionnaires. A travers cet article c'est l'avenir de la fonction publique qui est directement menacé.

Contre la destruction du statut

- ➔ La FGF-FO appelle l'ensemble des fonctionnaires et agents publics à se mobiliser contre cette loi qui constitue l'attaque la plus grave contre le statut.
- ➔ La FGF-FO appelle l'ensemble des fonctionnaires et agents publics la grève afin de faire reculer le gouvernement sur sa volonté de remise en cause de la garantie de l'emploi et du principe de la fonction publique de carrière.

**TOUS EN GREVE LE 2 JUILLET 2009
POUR QUE CE PROJET NE DEVIENNE
JAMAIS UNE REALITE**